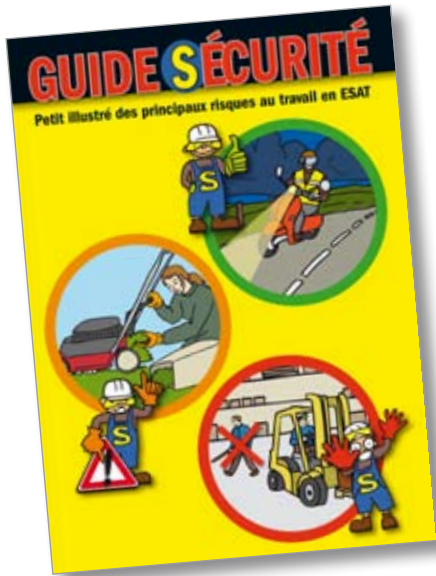


# La sécurité au travail

## dans les ESAT



### ANDICAT vous propose un **livret de sécurité** à destination des travailleurs handicapés

Elaboré en partenariat avec des ingénieurs prévention, ce livret sécurité vise une meilleure acquisition des **principales consignes de sécurité** pour un public non lecteur.

Il est conçu à partir d'illustrations de gestes, de consignes à appliquer et à respecter en opposition avec les situations à risques.



#### LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Attention, cet outil ne se substitue pas aux obligations des démarches de prévention des risques à mener dans chacun des ESAT. (document unique de prévention des risques, actualisé chaque année, associer les équipes pour une culture de la sécurité,...)

Soumis au respect de nombreuses dispositions légales en matière d'hygiène et de sécurité<sup>1</sup>, l'employeur a la charge d'une obligation générale de sécurité. Loin d'être une simple déclaration d'intention, c'est bien une obligation de résultat qui incombe à l'employeur. Ceci implique donc qu'il doit tout mettre en œuvre pour prévenir les accidents du travail ou les maladies professionnelles dont pourraient souffrir ses employés ; toute faute de sa part serait alors susceptible d'engager sa responsabilité. En pratique, l'employeur doit évaluer les risques pris par ses salariés sur leur poste de travail et prendre les mesures de prévention nécessaires, respecter les règles légales d'hygiène et de sécurité et les principes de la responsabilité.

Sur chaque page, un **rappel synthétique** des principales consignes est destiné aux moniteurs d'ateliers.

Il a été pensé comme **outil pédagogique** support pour les moniteurs d'ateliers sur les principales activités des ESAT :

17 fiches sur la route, le dos, l'incendie et les activités de restauration, la blanchisserie, les espaces verts et de conditionnement.

Vous avez la possibilité de **compléter ce livret** par des activités professionnelles spécifiques, des rabats en couverture permettent le **rajout de fiches**.

**Pour commander des livrets** nous vous remercions de remplir le bon ci-dessous et de le retourner accompagné du règlement à l'ordre d'ANDICAT à l'adresse suivante :  
**LESSOR - rue de l'industrie - 14700 Falaise**  
 Tél. 02 31 90 72 20 - Fax 02 31 40 93 50

**Pour commander des fiches supplémentaires** nous vous remercions de vous adresser à l'agence **APRIM - 56 avenue Albert 1<sup>er</sup> - 14000 CAEN**  
**Tél 02 31 35 86 10** - Fax 02 31 35 86 11 (Les tarifs convenus, hors impression, sont de 550 € pour une fiche A5 Recto verso, 4 dessins et 1 000 € pour un dépliant A5 2 volets 6 dessins.)



**ANDICAT**  
 ASSOCIATION NATIONALE  
 DES DIRECTEURS ET CADRES DE CAT



### Bon de commande de livrets GUIDE SÉCURITÉ en ESAT

ESAT .....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... Ville .....  
 Tél. .... Fax .....

FAIT À .....  
 LE ... / ... / .....

Signature  
 Cachet de l'établissement

Livrets de sécurité	10 exemplaires = 35.00 € x .....	Total coût livrets	<input type="text"/>
Frais de port*		Total frais de port	<input type="text"/>
		<b>COÛT TOTAL</b>	<input type="text"/>

\* Frais de port : 10 à 60 exemplaires = 10€ - 70 à 200 exemplaires = 20€ - 210 à 600 exemplaires = 30€